

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

Index AI : AMR 14/001/2008 – ÉFAI

13 mai 2008

AU 125/08 Manœuvres d'intimidation / Recours excessif à la force

**BAHAMAS** Ermanuel McKenzie (h), président du Groupe de préservation de Millar's Creek  
Vanessa Small (f), responsable des relations publiques au sein de cette organisation

---

Ermanuel McKenzie et son organisation ont été pris pour cible par les forces de sécurité bahamiennes, qui ont également accusé cet homme d'activités illégales afin de le discréditer. Amnesty International pense que ce harcèlement est probablement lié à son action écologiste.

Ermanuel McKenzie est président du Groupe de préservation de Millar's Creek, une organisation à but non lucratif consacrée à la protection de l'environnement local de ce cours d'eau situé sur l'île de New Providence, où se trouve la capitale des Bahamas, Nassau. Le samedi 19 avril, le Groupe de préservation de Millar's Creek a organisé une soirée de collecte de fonds au Banana Tree Café, dans le parc de loisirs de Millar's Creek, qui est géré par cette organisation. Cet événement, auquel ont participé près de 300 personnes dont des membres de la communauté locale originaire d'Haïti, a été interrompu peu avant minuit par le son de coups de feu. Des hommes armés et masqués sont entrés dans le café et ont ordonné à tout le monde de se coucher par terre. Ermanuel McKenzie a été menotté et entraîné sous la menace d'un revolver jusqu'à une clairière faisant partie du parc. Lorsqu'il a interrogé ses ravisseurs sur ce qui se passait, ceux-ci lui ont répondu : « *Ferme-la ou on va te tirer une balle dans le crâne !* » Il a également demandé s'il était nécessaire que ses menottes soient aussi serrées, et ils lui ont répété de se taire et pointé un revolver sur la tête.

Ermanuel McKenzie a ensuite été informé qu'il s'agissait d'une opération conjointe de la Police royale des Bahamas, des Forces royales de défense des Bahamas, des services d'immigration et de l'unité de lutte contre les stupéfiants visant à rechercher des armes illégales et de la drogue. Ses menottes ne lui ont été retirées qu'à 3 h30. Plusieurs ressortissants haïtiens qui travaillaient au café ont été arrêtés au cours de cette opération et détenus jusqu'au lendemain au centre de détention de Camichael pour immigrants, à Nassau, alors qu'ils avaient des permis de travail valides. Le passeport de l'un d'entre eux a été déchiré par un membre des forces de sécurité. Certaines personnes qui parrainaient la soirée auraient été frappées à coups de crosse par des agents participant à l'opération, si bien que l'une d'entre elle a saigné abondamment du visage, et d'autres ont été piétinées alors qu'elles étaient allongées par terre.

Bien qu'aucune marchandise illégale n'ait été trouvée sur les lieux, Ermanuel McKenzie a été inculpé de « *tentative de vente de stupéfiants* » après avoir été accusé d'avoir proposé de la marijuana à un policier infiltré sur le terrain du parc de loisirs de Millar's Creek le 18 avril, la veille de cette descente. D'autres témoins affirment qu'il n'était pas dans le parc ce jour-là. La police lui a ordonné de comparaître devant un juge le 30 avril pour être informé des faits qui lui étaient reprochés.

Cependant, elle a émis un mandat d'arrêt à son encontre deux jours avant cette date, le 28 avril, au motif qu'il devait se présenter au tribunal ce jour-là et n'était pas venu. Ce mandat a finalement été annulé. Emmanuel McKenzie pense que les policiers lui ont volontairement indiqué une date d'audience erronée. Une nouvelle comparution est désormais prévue au mois de novembre. Plus tard dans la même semaine, Vanessa Small, responsable des relations publiques au sein du Groupe de préservation de Millar's Creek, qui était également présente à la soirée de collecte de fonds, a remarqué un véhicule de police stationné devant son appartement.

Emmanuel McKenzie a déposé au siège de la police une plainte portant sur l'opération et les violences du 19 avril, mais à la connaissance d'Amnesty International, aucune enquête n'a encore été ouverte.

Le Groupe de préservation de Millar's Creek milite notamment contre le déversement illégal de déchets et les tentatives de promoteurs immobiliers visant à empiéter sur les zones humides. Au début du mois d'avril 2008, il a lancé une campagne contre un promoteur qui construit une résidence sécurisée et une marina à proximité du cours d'eau. Selon les militants, ce projet aurait détruit une grande partie des zones humides protégées et nuirait à la faune et la flore marines qui en dépendent. Leur campagne est soutenue par le Bahamas National Trust, organisme chargé de la conservation du patrimoine naturel et historique.

**ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais ou dans votre propre langue) :**

- cherchez à connaître les motifs de l'opération menée le 19 avril par les forces de sécurité dans le parc de loisirs de Millar's Creek ;
- priez les autorités d'ouvrir sans délai une enquête approfondie et indépendante sur toutes les allégations de fautes commises par les forces de sécurité, parmi lesquelles figurent un recours excessif à la force, un comportement menaçant, des détentions illégales, des vols et des destructions de biens, et précisez que les conclusions de ces investigations doivent être rendues publiques et les responsables présumés traduits en justice ;
- demandez des informations concernant les éléments qui ont conduit à l'engagement de poursuites pénales contre Emmanuel McKenzie ;
- exhortez les autorités à enquêter de manière exhaustive sur le harcèlement policier dont Emmanuel McKenzie et Vanessa Small sont la cible depuis les événements du 19 avril ;
- rappelez-leur que la Déclaration des Nations unies sur le droit et la responsabilité des individus, groupes et organes de la société de promouvoir et protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales universellement reconnus proclame la légitimité des activités des défenseurs des droits humains et leur droit de mener celles-ci sans restriction ni crainte de représailles.

**APPELS À :**

**Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères :**

The Honourable Brent Symonette  
Ministry of Foreign Affairs  
Goodman's Bay Corporate Centre  
West Bay Street  
P. O. Box N 3746  
Nassau, Bahamas

**Fax : +1 242 - 356 5990, - 328 8212 ou - 326 2123**

**Fomule d'appel : Dear Deputy Prime Minister, / Monsieur le Vice-Premier Ministre,**

**Ministre de la Sécurité nationale :**

The Honourable Tommy Turnquest  
Ministry of National Security  
Churchill Building, 3rd Floor  
P. O. Box N 3217  
Nassau, N.P.,  
Bahamas

**Fax :** +1 242 - 356 6087 ou - 356 7444

**Formule d'appel :** *Dear Minister, / Monsieur le Ministre,*

**Chef de la police :**

Commissioner Reginald Ferguson  
Royal Bahamas Police Force  
P.O Box N 458  
East Street  
Nassau, N.P.  
Bahamas

**Fax :** +1 242 - 328-2644

**Formule d'appel :** *Dear Commissioner, / Monsieur,*

**COPIES À :**

**Journal :**

The Nassau Guardian  
#4 Cater Street, Oakes Field  
P.O.Box N-3011  
Nassau, N.P  
Bahamas

**Fax :** +1 242 328 6883

ainsi qu'aux représentants diplomatiques des Bahamas dans votre pays.

**PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.** APRÈS LE 24 JUIN 2008, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.